



# Auboué

Bulletin communal - février 2011 - numéro 6

## Le mot du maire

### Au coeur de notre politique

**P**lacer l'homme au coeur de notre politique et au centre de nos préoccupations, telle est notre vision de la gestion des affaires publiques.

Une vision de gauche, humaniste, anticapitaliste, écologiste et porteuse de valeurs en complète opposition avec celles du capitalisme et de la finance.

La France est un pays riche, sauf que l'argent n'est pas utilisé pour améliorer les conditions de vie du peuple. La pauvreté s'installe, de plus en plus de personnes n'ont pas les moyens de payer leur loyer ou leur facture de chauffage.

La "pauvreté monétaire", c'est-à-dire un revenu de moins de 950 euros par mois, touche 13 % de la population, comme le révèle l'INSEE. Le quart des salariés les moins payés ne gagne en un an, que 73 % d'un Smic annuel, car ils n'ont pas pu travailler à plein-temps et ont enchaîné les mi-temps et (ou) les périodes de chômage.

Un autre indicateur de pauvreté est celui des conditions de vie. Il prend en compte toutes sortes de privations quotidiennes comme le nombre de découverts bancaires, la possibilité de manger

de la viande tous les deux jours, de partir en vacances, l'accès à internet ou encore la difficulté à obtenir un logement. Selon ces critères 22 % des Français de plus de 16 ans ont connu entre 2004 et 2007 (durée de l'étude) au moins une année de "pauvreté en conditions de vie".

Ce n'est pas la réforme des retraites, massivement rejetée par les Français, qui améliorera la situation. Une réforme injuste et brutale, inefficace, opérée sur le dos des salariés, nivelée par le bas avec l'allongement du temps de travail. Au bout du compte un grand pas en arrière pour notre pays, en matière de droits sociaux.

Cette réforme ouvre la porte en grand à la capitalisation en déroulant un tapis rouge devant les assurances privées, et la Gauche, si elle revient au pouvoir en 2012, doit annuler cette réforme comme le souhaitent plus de 70 % des Français.

Les atteintes portées à la Sécurité Sociale et le renoncement à une mutuelle auquel de nombreux Français sont contraints conduisent à la privation de soins et de médicaments.

Pendant ce temps, le CAC 40 et le secteur bancaire, eux, se portent bien, merci !

Pour notre commune, dans ce contexte dégradé et de recul de l'Etat dans tous les domaines, nous continuerons la mise en œuvre des projets engagés comme la nouvelle école, la réhabilitation de l'ancien collège, le quartier des Glacis ou encore la rurbanisation du quartier de Coinville.

Au moment où certains rêvent, pour mieux nous dominer, d'une société divisée et repliée sur elle-même, ne laissons pas l'égoïsme et la crainte de l'autre s'installer. Enrichissons-nous au contraire de nos différences.

**Fabrice Brogi**  
Maire d'Auboué



## Sommaire

### 1 Le mot du maire



### 2 Rétrospective

### 4 Ecoles

### 6 Urbanisme

### 10 Echos locaux

### 12 Vie locale



### 13 Mémoire



### 14 Retour sur 2010 en images

## Urgences médicales

Médigarde : 0 820 33 20 20

SAMU : 15

Pompiers : 18

[www.auboue.fr](http://www.auboue.fr)



# Rétrospective

## Déneigement

A l'occasion de la présentation des vœux de la municipalité, Fabrice Brogi a notamment déclaré à propos des intempéries de l'hiver :

*"Je veux évoquer l'exceptionnel épisode neigeux qui a valu aux élus et aux personnels d'en prendre pour leur grade, avec plus ou moins d'objectivité et de compréhension de la part de certains de nos concitoyens. Nous avons tant bien que mal fait face avec nos moyens. Je remercie au passage la ville de Jœuf et son maire André Corzani pour son aide. Il est de la responsabilité des élus et du personnel communal, de gérer ce type de situation extrême. Cela passe par un investissement toujours plus grand de chacun dans la mission de service public."*

### Qui fait quoi ?

**Autoroutes payantes :** SANEF, ASF...

**Routes Nationales et Autoroutes Gratuites :** DIR (DDE jusqu'en 2007)

**Routes départementales RD 643, RD 13, RD 41 :** Conseil Général de Meurthe et Moselle

**Voies communales :** La mairie

**Trottoirs :** Les propriétaires ou la mairie pour les lieux publics.



### Le déneigement à Auboué :

**Autoroute payante :** A4 (SANEF).

**Route Nationale et Autoroute gratuite :** aucune sur le territoire communal.

**Routes Départementales :** RD 13, rue du 8 mai 1945, RD 41, rue Camille Cavalier, RD 643, ancienne RN 43 rue du colonel Fabien, rue de Metz : Conseil Général 54.

**Voies communales :** la mairie a pris le parti de dégager en priorité les voies principales qui permettent d'accéder aux Routes Départementales.

**Trottoirs :** la mairie nettoie les trottoirs devant les lieux publics, charge aux propriétaires ou locataires de dégager ceux devant leurs domiciles.



## Forum de la solidarité



La semaine de la solidarité internationale dans le Pays-Haut, a porté sur la sensibilisation, à la situation à Madagascar et l'actualité au Proche-Orient. A Auboué, le samedi 25 septembre a réuni de 14 à 18 heures, à la salle Maurice Pichon et au complexe sportif Louis DEVOTI des stands d'associations et d'artisanat des pays du Sud, des musiques du monde et diverses autres animations. A partir de 19 heures à la MJC s'est tenue une soirée cabaret avec couscous, desserts et musiques du monde.

## Fresque à la salle des sports



Venus de Hongrie, Pologne et Estonie, des jeunes séjournant au Centre de loisirs de Solan à Moineville se sont attaqués, durant l'été à la réalisation d'une fresque à la salle des sports, dans le cadre du programme européen "Jeunesse en action", avec leurs camarades français.

Le défi a été relevé dans un temps record (18 heures en 6 demi-journées). Encadrés par les conseils avisés de la plasticienne Laurence LOGNON, le thème choisi a été celui du développement durable.

Après avoir fait des croquis sur papier et mélangé leurs idées, les jeunes ont finalisé l'œuvre dont l'inauguration a eu lieu en temps et en heure et agrémente désormais joliment la salle des sports.



## Nouveaux panneaux de basket

La commune a acheté du nouveau matériel pour sa salle des sports, concernant le basket. "Les joueurs sont montés en Excellence", indique Boualem BOUAFFAD, délégué aux Sports et aux Associations, "c'est pourquoi, nous nous devons de respecter de nouvelles réglementations."



Les panneaux en bois ont vécu !

Les basketteurs peuvent travailler leur adresse sur les deux nouveaux panneaux transparents, qui remplacent les anciens panneaux blancs.

La commune a également investi dans deux autres panneaux mobiles et réglables, destinés aux équipes de jeunes. Pour Boualem Bouaffad. "Ce matériel pédagogique est important car cette année, nous avons beaucoup de nouvelles jeunes recrues. C'est le résultat de la politique que nous menons en direction du sport. Et ça marche : le club de basket est en plein boom, le Tennis-club et le volley fonctionnent bien, au foot nous avons une nouvelle équipe de seniors..." l'investissement s'élève à 6 200 €.

L'année prochaine, ce sera au tour du marquage au sol d'être revu, afin d'être conforme aux nouvelles normes. Egalement au programme, l'installation d'un nouveau panneau d'affichage des points indiquant le nombre de fautes. "L'équipement actuel pourra être réutilisé au gymnase Célestin-Bovi", précise Boualem Bouaffad. Enfin, la ville devra également investir dans un panneau d'affichage électronique des 24 secondes : règlement oblige.



# Ecoles

## Cour neuve

A la rentrée, les écoliers de l'école maternelle Joliot-Curie ont eu droit à une cour toute neuve.



Les ouvriers de l'entreprise Eurovia ont remplacé le macadam endommagé. Un arbre a dû être coupé, mais il sera remplacé. "Nous le planterons dans un bac rond pour des raisons de sécurité" a indiqué au moment des travaux Michel Chechetto, adjoint au maire.

Une rampe permettant l'accès des personnes à mobilité réduite à l'école est posée et des travaux de réfection des trottoirs ont également été menés dans la commune.

Dans la rue de l'Eglise, le revêtement de la partie gauche en montant a été refait et le trottoir de la rue des Friches, réhabilité après avoir été endommagé par un feu de poubelle en 2008. Ces deux chantiers ont représenté un coût total de 38 105,65 €.

## Réaffectation de l'ancien collège

Le cabinet d'étude (maître d'œuvre) recruté, les travaux sont désormais programmés.

Un bâtiment sera réservé aux services de la Communauté de Communes du Pays de l'Orne (CCPO) et l'autre abritera la Maison de la Formation (Greta- Alaji- Les Francas) et également des services décentralisés du Conseil général. La commune restant propriétaire, tous les locaux réhabilités après consultation et suggestions des futurs occupants, seront donc loués.

Une salle de réunion sera aménagée pour la mairie et un espace accordé aux Amis de l'Histoire.

Nous en sommes à l'étape du chiffrage précis de l'investissement, afin de monter les dossiers de demandes de subventions. L'objectif est de permettre l'emménagement pour 2012.

## Périscolaire

La Maison des Jeunes et de la Culture organise toute l'année un accueil périscolaire (le matin avant l'école, la restauration de midi et le soir après l'école) et des Centres de Loisirs (pendant les vacances) pour les enfants de 3 à 14 ans.

Cet accueil (uniquement sur inscription) est ouvert à partir de 7h et se termine à 18h. La participation financière des familles est calculée suivant les aides de la CCPO et de la CAF.

A titre d'exemple, le tarif peut être compris entre 7,55 € et 14,74 € pour la journée en périscolaire et de 4,11 € à 11,24 € pour les mercredis et les petites vacances scolaires (+ de 6 ans).

Lors de ces accueils, les enfants sont encadrés par des animateurs et des animatrices qualifiés(ées) et ce dans le strict respect de la



réglementation. Des animations sont proposées quotidiennement (bricolage, jeux de société, jeux sportifs, multimédia, contes, danse, etc.).

L'accompagnement scolaire est proposé le lundi et le jeudi soir.

La MJC propose également un accueil pour les adolescents de 14 à 17 ans nommé "Pass'ados" 12 € l'année.

Plus d'informations et inscriptions au secrétariat 03 82 46 75 01 - Horaires : de 9h à 12h et de 14h à 18h, à l'exception des vendredis fermeture à 17h et des mercredis fermé l'après midi. Pièces nécessaires lors de l'inscription : Carnet de santé de l'enfant, numéro d'allocataire CAF et suivant le mode de paiement, un relevé d'identité bancaire.

Notre site Internet : [www.mjc-auboue.fr](http://www.mjc-auboue.fr)



## Nouvelle école

Un certain retard est d'ores et déjà enregistré dans le calendrier établi, pour la construction de la nouvelle école.

L'objectif réaffirmé est de rester dans l'enveloppe initialement prévue (1 600 000 € HT) et comme cela n'était pas le cas, la municipalité a reprecisé les limites financières dans lesquelles il fallait absolument se tenir. Cette fois, le choix des entreprises est fait dans le respect de l'enveloppe, mais les travaux qui vont débiter au printemps, repoussent d'autant les délais. L'école ne pourra donc pas être livrée à la prochaine rentrée. Encore une fois, comme les enfants sont accueillis dans des conditions tout à fait acceptables, la municipalité n'a pas hésité à reprendre le dossier, dans l'intérêt des finances communales et donc des Aubouésiens.



## Informatisation de l'école



A la sortie des classes, le 9 septembre, Fabrice Brogi le maire et ses adjoints, M<sup>me</sup> Binet, MM. Chechetto et Hellak, se sont rendus dans la salle informatique de l'ancien collège, occupée par les enseignants et les élèves du primaire Romain-Rolland.

Trois professeurs des écoles les y attendaient pour la réception d'un tout nouveau matériel informatique comprenant douze mini-ordinateurs dans leur étui mis à disposition des classes.

Installés en réseau et reliés en wifi à l'ordinateur de l'enseignant, ils permettront aux élèves de tous les niveaux de travailler en plus grande autonomie le français, les mathématiques, l'histoire-géographie, d'acquérir le B2i, de pratiquer des activités transversales, et d'enrichir le site internet de l'école. Le matériel, intégralement financé par la commune, représente un coût d'environ 7 500 euros. Un investissement à long terme puisque ces petits ordinateurs mobiles, seront placés dans les locaux neufs de la future école primaire.

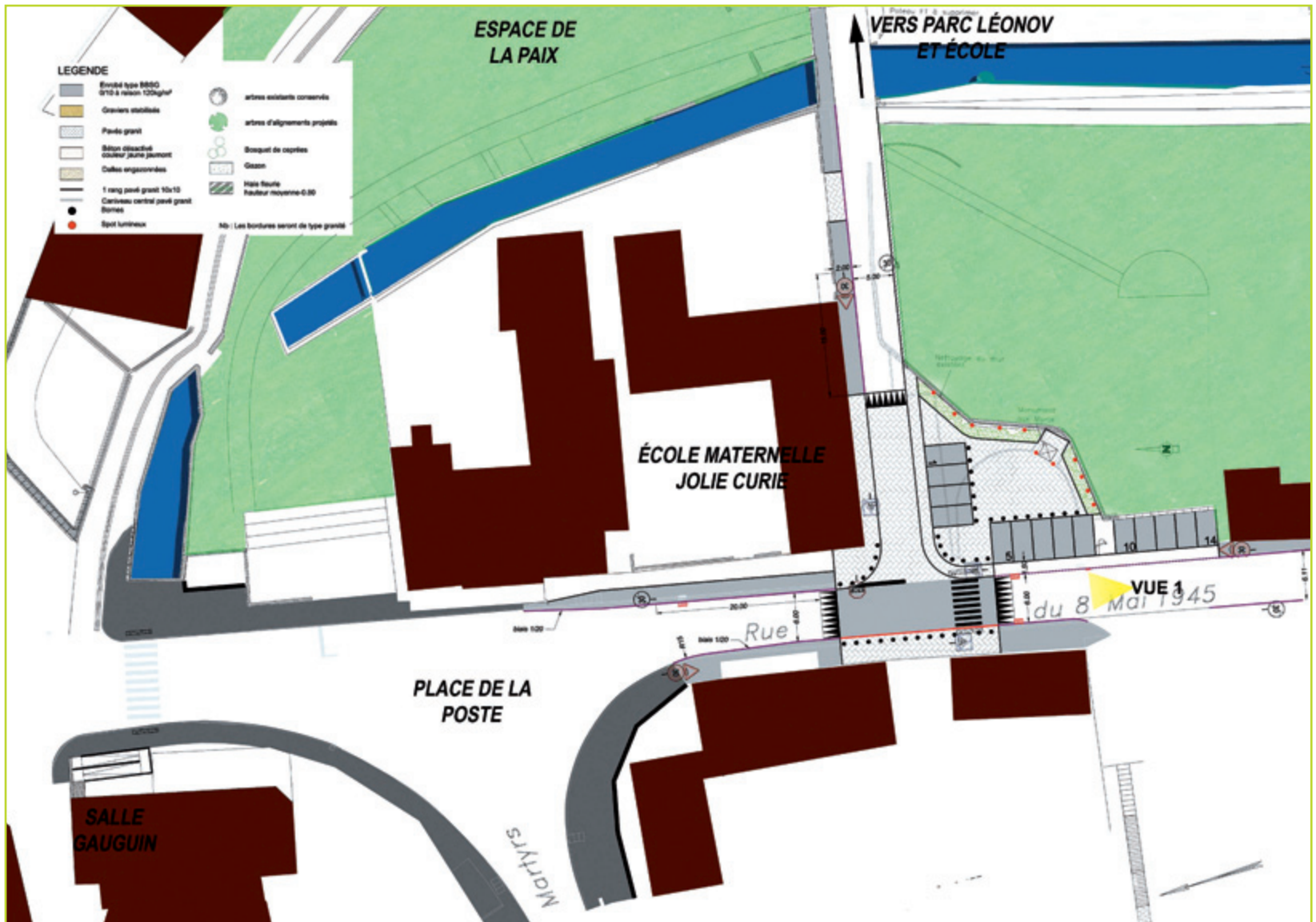


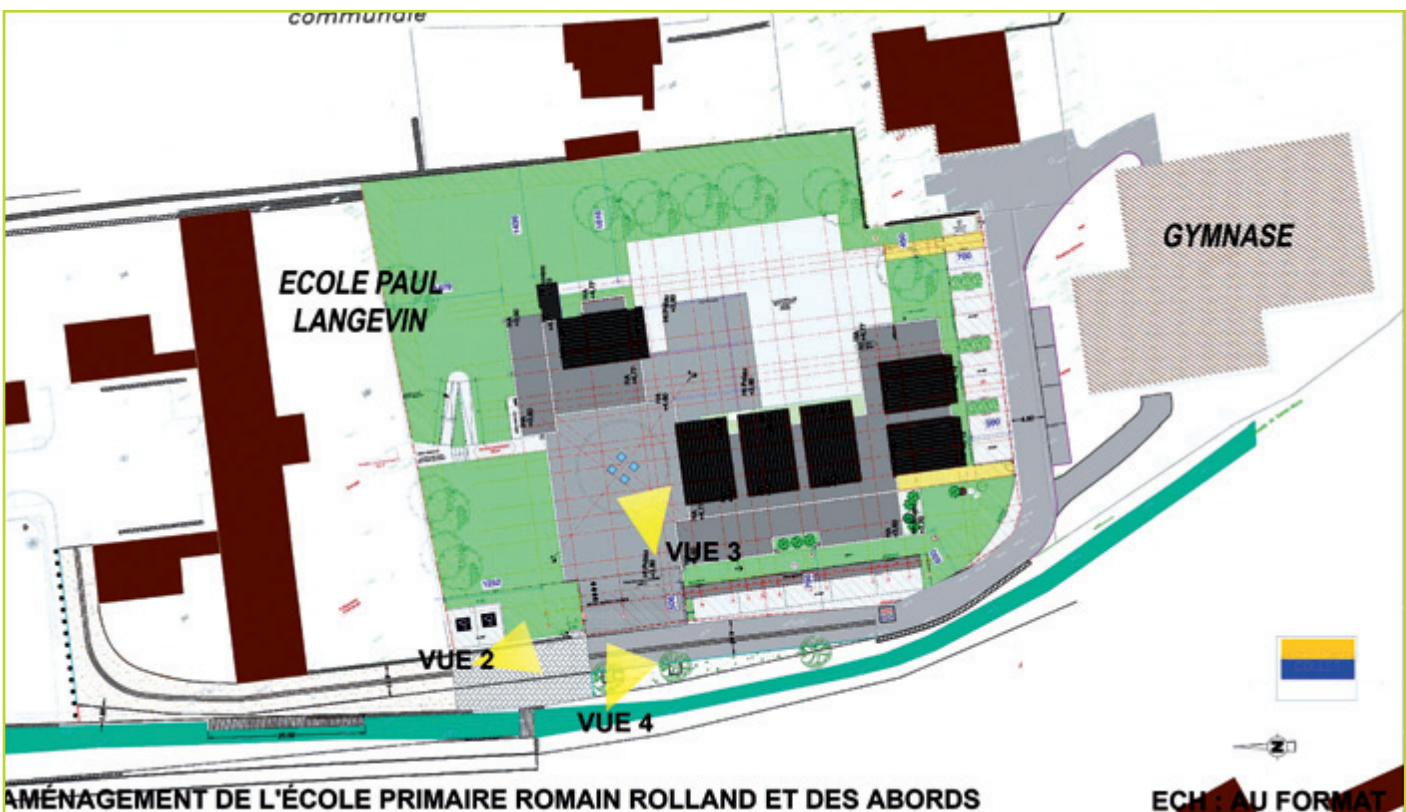
## Parc Alexeï Leonov

Dans un souci d'amélioration du cadre de vie, la municipalité a décidé de requalifier par une construction HQE (Haute qualité Environnementale) l'école Primaire et de requalifier les accès de l'école et le Parc Alexeï Léonov. Ces projets participeront à mettre en oeuvre la dynamique urbaine souhaitée par la municipalité et permettront au quartier de retrouver un nouvel élan.

### Principes de l'aménagement:

- Identifier clairement les accès au Parc et hiérarchiser l'ensemble des usages (priorité aux piétons sur les véhicules)
- Identifier clairement l'entrée du Parc depuis la rue du 8 Mai 1945 comme espace de liaison majeur vers le coeur du Parc et les écoles ( élargissement de la voirie d'accès au Parc)
- Renforcer la sécurisation des usagers par la mise en oeuvre d'un plateau sur-élevé au niveau de la rue du 8 Mai 1945 (axe de circulation important- RD) et la création d'une zone 30 donnant la priorité aux piétons. Cet aménagement permet de sécuriser les déplacements des piétons et assure de ce fait, la réglementation des personnes à mobilité réduite PMR.
- Le choix des matériaux et équipements a été effectué dans un souci d'économie, d'entretien et d'exploitation. Il s'agit de choisir des matériaux durables, pérennes adaptés aux contraintes et usages du site ( les pavés, le béton désactivé...)
- La mise en avant de la présence végétale (la butte), des éléments du patrimoine (murs en pierre, Monument aux Morts) qui sont autant d'éléments de l'Histoire à mettre en scène...
- La renaturation du mur de soutènement existant : Nettoyage, mise en lumière...







## Ravalement de façades

Les élus ont choisi de favoriser l'embellissement urbain et la qualité de l'habitat. La commune a décidé d'accorder une prime aux habitants souhaitant rafraîchir leurs façades.

Cette prime a donc été créée afin d'inciter les propriétaires à procéder à des ravalements de qualité. L'opération a été lancée en avril 2010. *“Avec cette campagne, nous souhaitons mettre en valeur le patrimoine de la commune et apporter un peu de gaieté dans les rues”*, souligne Fabrice Brogi.

Le maire en est conscient, il y va aussi de l'attractivité de la commune à l'heure où la municipalité joue la carte de la réurbanisation.

Le règlement concernant l'octroi de la prime municipale a été voté lors du conseil du 25 novembre et une commission *“ravalement de façades”* a été mise en place. *“Lors du mandat précédent, la communauté de communes du Pays de l'Orne avait mené une opération similaire, mais celle-ci concernait uniquement les axes traversant et les berges de l'Orne, excluant de fait certains habitants”*, rappelle encore le maire.

L'opération concerne bien la commune dans sa totalité. Si à l'avenir les habitants pourraient bénéficier d'une aide de la CCPO, ils ne pourront la cumuler avec celle de la commune. Pour l'année 2010, 10 000 EUR ont été dégagés du budget. *“La somme octroyée l'an prochain pourra éventuellement être adaptée en*



*fonction du nombre de demandes mais aussi des finances communales, celles-ci n'étant pas extensibles”*, précise Fabrice Brogi.

Le montant de la subvention a été fixé à 20 % du coût global HT des travaux de ravalement avec un plafond fixé à 1 000 EUR par logement. Seules les façades visibles de la rue principale pourront faire l'objet d'une prime. Pour le maire *“Cela reste bien sûr incitatif mais cela peut donner envie à des gens de se lancer dans des travaux d'embellissement qu'ils n'auraient peut-être pas entrepris sans l'existence de cette prime”*.

Chacun est libre de choisir l'entreprise de son choix pour la réalisation des travaux, lesquels devront bien entendu être en harmonie avec le PLU (plan local d'urbanisme). **Le règlement d'octroi de la prime municipale est sur le site internet : [www.auboue.fr](http://www.auboue.fr)**

**Renseignements en mairie auprès du service urbanisme.**



## AUBOUE - COINVILLE Rue de la Source

Ensemble résidentiel de 13 pavillons de 4 pièces avec 3 chambres et garage.  
Prix incluant : terrain, construction, accès garage et entrée, raccordements, branchements, TLE, DO, plancher chauffant basse température dans toutes les pièces, carrelage en grès émaillé dans cuisine, WC, cellier, salle de bains, séjour, entrée, dégagement étage, peinture des plafonds.

Exemple : Lot n°4 – Surface habitable 86 m<sup>2</sup>,  
garage 18 m<sup>2</sup>, terrain 405 m<sup>2</sup>  
Prix : 177.000 euros – Livraison 3<sup>e</sup> trimestre 2012.

Renseignements et Réservations :  
Tél : 03.87.51.48.42 / [logane@logane.com](mailto:logane@logane.com)



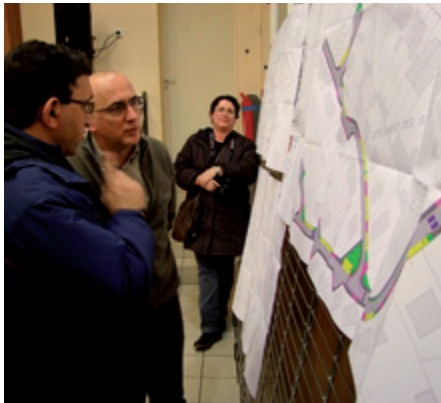
## Réhabilitation des Glacis

Le projet a été présenté aux habitants du quartier le 10 février.

Les travaux débiteront au cours du second semestre 2011.

**Coût de l'opération : 1100 000 €**

**Subventions : 859 500 €**  
dont : Etat : 386 775,00 €  
Région : 386 775,00 €  
Conseil Général : 85 950 €).



## Projet immobilier des Pariottes

Malgré les efforts de la commune pour aboutir à la réalisation du projet immobilier dans le quartier des Pariottes, l'aménageur pressenti s'est finalement retiré. Il faut donc remettre l'ouvrage sur le métier car le projet avait eu un écho favorable parmi la population.

## Voirie au Tunnel

Lourd dossier car à l'évidence, étant donné l'état de la voirie dans le quartier, de nombreuses rues sont pratiquement à refaire entièrement.



Comme chacun l'imagine, la commune est engagée dans une procédure qui risque d'être longue, car les résistances ne vont pas manquer, les désordres ne datant pas d'hier. En mairie s'est tenue une réunion rassemblant la municipalité, l'expert mandaté par le tribunal à la demande de la municipalité et les entreprises.

La procédure est donc engagée et empruntera le long chemin ordinairement suivi par la justice.

Il faut s'armer de patience et attendre la décision de la justice. Des milliers d'euros sont en jeu et il ne sera pas facile de régler ce problème. Le drame pour les habitants est que le quartier a été réhabilité et qu'il faudra reprendre beaucoup de choses.

## Accessibilité

Une politique solidaire se traduit par des actes concrets envers nos concitoyens : la ville d'Auboué souhaite rendre plus accessibles aux personnes handicapées les établissements recevant du public (erp)

L'enjeu principal de la mise en accessibilité des bâtiments publics est d'assurer le même confort d'usage pour tous. Il s'agit donc à la fois de rendre autonomes les personnes en situations de handicap, afin qu'elles puissent mener leurs activités quotidiennes et de prévenir leur vulnérabilité du fait d'une mobilité réduite, des handicaps moteurs, sensoriels (visuels et auditifs), cognitifs (mentaux et psychiques), mais aussi de fatigues ou de difficultés diverses, qu'elles soient permanentes ou temporaires (femmes enceintes, prises médicamenteuses, pathologies accidentelles...).

La réalisation des diagnostics d'accessibilité s'inscrit donc dans le cadre de la loi du 11 février 2005 et de ses décrets d'application qui précisent que pour assurer la continuité dans la chaîne des déplacements et dans l'utilisation des locaux, les diagnostics accessibilité des bâtiments communaux recevant du public devront être réalisés, afin de mettre en œuvre les solutions techniques adaptées à chacun pour 2015.

Afin de concrétiser cet objectif la commune a donc confié au CAL de Meurthe et Moselle, organisme départemental spécialisé dans les questions relatives à l'accessibilité et à l'adaptation des locaux (logements / établissements publics) au handicap, le soin de réaliser les études correspondantes.

La méthodologie présentée aux élus par le directeur de cet organisme, consiste, notamment par le repérage des "points noirs" à contrôler pour la mise en accessibilité des bâtiments selon leur usage actuel. Elle se concrétisera par une visite technique des bâtiments de la ville et de leur environnement qui aura pour objectifs :

- D'effectuer un audit exhaustif de l'existant depuis l'accès de la voirie ou des espaces de stationnement éventuels ;
- De relever les limites à la pleine utilisation des locaux, quelle que soit la situation de handicap (mobilité réduite, handicaps moteurs, sensoriels, cognitifs, fatigues ou difficultés diverses) :
- Accès aux bâtiments (signalétiques, cheminements...)
- Contrôle des échanges avec les autres (interphone, comptoirs...)
- Maîtrise des espaces extérieurs (abords) et intérieurs
- Ambiances extérieures et intérieures (luminosité, insonorisation...)
- D'établir les préconisations techniques,
- De procéder aux recommandations nécessaires à la mise en accessibilité, avec une évaluation du coût des travaux et des priorités de réalisation.

A travers cette démarche les élus d'Auboué souhaitent donner une dimension concrète à la notion de solidarité envers les personnes handicapées.



## Assainissement

Le SIAOA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Orne-Aval), par décision unanime du comité syndical, du 15 avril 2010, s'est prononcé pour le passage en régie à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010.

De ce fait, le contrat d'affermage, qui le liait au fermier SAUR, s'est terminé à cette même date. Depuis le 1er juillet 2010, le SIAOA exploite la station d'épuration et effectue toutes les interventions concernant le réseau d'assainissement.

Il est désormais, l'unique interlocuteur des usagers en matière d'assainissement. S'agissant du personnel intervenant, les agents actuels de la SAUR ont intégré le SIAOA qui est devenu par conséquent, leur employeur. Le passage en régie aura pour avantage une baisse du montant de la redevance assainissement de 0,20 €/m<sup>3</sup>.

## Déchets ménagers et civisme

Des poubelles renversées, des conteneurs qui débordent, des canapés éventrés, des meubles déginglués et autres débris "*ornent*" trop souvent les rues de la localité.

Sur les passages fréquentés, les mamans à poussette, les écoliers et les vieilles dames se faufilent entre les objets encombrants qui jonchent le sol et finissent par se déplacer sur la route. Ce spectacle désolant est donné à voir de manière récurrente aux mêmes endroits de la ville.

Depuis plusieurs années, un nombre croissant d'habitants prennent les trottoirs pour des dépotoirs. Ils n'annoncent pas au SIRTOM leur intention de se débarrasser de leurs encombrants. Alors les frigos et les vieux matelas s'entassent.

### Pourtant les solutions existent

- Les déchetteries permettent aux habitants de se débarrasser rapidement de leurs déchets encombrants. Sur place, différentes bennes sont mises gratuitement à disposition des usagers. **Tél. 03 82 22 96 86**
- Le ramassage gratuit des déchets encombrants à domicile est organisé par le **SIRTOM sur simple appel téléphonique au 03 82 20 22 00**
- Equipement électrique et électronique (électroménager, hi-fi, ordinateur...) : lors de son remplacement, exigez, du commerçant la reprise de l'ancien. Son élimination vous est systématiquement facturée lors de votre achat au titre de l'éco-participation.
- Les ordures ménagères sont ramassées deux fois par semaine et les emballages recyclables une fois tous les quinze jours. Les déchets à collecter doivent être déposés uniquement dans les sacs ou conteneurs prévus à cet effet et être **sortis la veille du jour de ramassage et les poubelles rentrées une fois le ramassage effectué.**

### Ayez les bons réflexes

- Sortir ses poubelles sur les trottoirs ou en bordure de la voie publique au plus tôt la veille au soir du ramassage et rentrer sa poubelle sitôt la collecte terminée. Entretien des abords de sa maison.

## Conseils gratuits qui rapportent

La santé de son porte-monnaie et de l'environnement est possible.

Les factures énergétiques et leur tendance à "*flamber*" ne relèvent pas de la fatalité. Pour réaliser des économies substantielles, de nombreuses solutions existent. Pour commencer à les envisager, il suffit juste de savoir où s'adresser. Pour les habitants de la communauté de communes du Pays de l'Orne (CCPO), une permanence est ouverte, à l'Espace Gilbert Schwartz au sein duquel a été installé "l'espace info-énergie" de l'Agence d'urbanisme et de développement durable Lorraine-Nord (chaque mercredi, de 13 heures à 16 heures). Chacun peut s'y informer en prenant préalablement rendez-vous au 06 74 32 05 40.

Le conseiller dispose en outre d'un carnet d'adresses d'entreprises spécialisées et de financeurs potentiels.

Un numéro Azur est à la disposition de tous du lundi au vendredi, de 10 heures à 12 heures et de 13h30 à 17h30: le 0810 422 422 (prix d'un appel local).

## Civisme

Les déjections canines sont un véritable fléau.

Respectons le travail des employés communaux et protégeons le bien-être des enfants qui jouent dans les espaces verts.



# EDF pillée par le privé

La loi relative à la Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité oblige EDF à brader à ses concurrents un quart de sa production d'origine nucléaire à partir de 2011.

Sans contrainte, ces opérateurs privés se comporteront comme des spéculateurs sur le marché de l'énergie. A la clé, un affaiblissement pour le service public, des profits assurés pour les uns et des hausses de factures pour les autres.

95 % des foyers sont restés fidèles à EDF après l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence, il y a trois ans de cela. Seuls 4,6 % des ménages ont choisi un opérateur privé. Côtés professionnels, 7,6 % des entreprises ont opté pour un fournisseur alternatif alors que la concurrence est autorisée depuis dix ans maintenant.

## Permanences

### NUMÉRICÂBLE

M. Masson tiendra une permanence en mairie d'Auboué, les :

- Vendredi 18 février de 14 heures à 16 heures
- Mercredi 23 février de 14 heures à 16 heures

N'hésitez pas à le rencontrer pour tout problème relatif à numéricâble.

### CENTRE D'AMÉLIORATION DU LOGEMENT

Permanences en mairie pour l'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat).

Février : vendredi 25- 13 h 30 - 14 h 30

Mars : vendredi 25- 13 h 30 - 14 h 30

Avril : vendredi 22- 13 h 30 - 14 h 30

## Jeux en ligne aux Pariottes

L'Amicale des Pariottes pétanque loisirs a une nouvelle fois prêté son local aux jeunes amateurs de jeux en ligne.

Ils ont encore été très nombreux à se connecter 24 heures durant, sous la compréhensive surveillance des membres du Comité des Pariottes, notamment de son président Hubert Contu, qui ont assuré aussi la satisfaction des besoins en rafraichissements et sandwiches.

# Lotissement Victor Hugo



Bien que toutes les parcelles ne soient pas vendues à ce jour, la municipalité a décidé la réalisation des travaux de finition de voirie à la satisfaction des administrés du quartier. La pose de l'éclairage public se fera dans les prochains jours. Quelques parcelles sont disponibles à la vente. Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser en mairie au service urbanisme.



## Léandre est enfin là !

La municipalité a organisé le 6 janvier, une petite réception de bienvenue à l'intention de Léandre, le petit Haïtien arrivé à Auboué fin décembre dernier, après des mois d'attente et de combat menés par ses parents adoptifs, Béatrice et François Mougeot.



**E**n présence de conseillers municipaux et bien évidemment du petit garçon accompagné de ses parents, le maire, Fabrice Brogi, a laissé parler son cœur.

Très ému, il a rappelé le chaos qui règne en Haïti : séisme, épidémie de choléra, élections houleuses, qui n'ont fait que perturber et ralentir les procédures d'adoption. Le maire a qualifié la venue de Léandre comme *“la gestation la plus longue à laquelle [il] ait jamais assisté.”*

En retraçant le formidable élan de solidarité constitué autour du couple : des petits mots d'encouragement quotidiens aux longues lettres de soutien, c'est toute une population - d'Auboué et d'ailleurs - qui a suivi ce parcours difficile, marqué d'avancées et de périodes d'arrêts, difficiles à affronter. Mais désormais, cela appartient au passé. Léandre est bel et bien arrivé à Auboué, et le drapeau symbolique qui recouvrait depuis des mois la façade de la maison familiale a disparu. Le bambin de trois ans à peine, qui a traversé

et heureusement surmonté mille épreuves, a reçu des cadeaux de la commune, avant que le maire ne conclue son discours avec humour : *“Bienvenue à Léandre, devenu somme toute l'Aubouésien le plus célèbre, il a occupé la Une des journaux et il est passé à maintes reprises à la télévision !”*

Bienvenue à Léandre et bravo au courage et à la détermination de ses parents, Béatrice et François Mougeot.

## Départ de l'abbé Baron



Depuis début septembre dernier, l'abbé Baron a quitté la paroisse du Val d'Orne pour rejoindre celle de Saint-Jean-Bosco de Nancy.

**U**ne réception conviviale a été organisée en mairie pour lui dire au revoir. Fabrice Brogi, le maire et des élus municipaux, les membres du comité paroissial l'ont chaleureusement remercié pour son investissement, sa jovialité et son engagement durant toute la période où il a œuvré sur le secteur, et notamment à Auboué. Fabrice Brogi a offert, à cette occasion, au curé Baron plusieurs livres d'histoire de la commune d'Auboué, avant que toutes les personnes présentes ne lèvent le verre de l'amitié.



## Héroïsme !

**Il y a 69 ans, le transformateur électrique de l'usine d'Auboué était saboté par la Résistance. A l'occasion de la commémoration de ce fait héroïque, le 5 février dernier, le maire Fabrice Brogi a notamment déclaré:**

*“Que dire à l'occasion de ce anniversaire ? Et bien insister sur ce motif essentiel de la Résistance qu'était l'indignation et sur notre devoir de faire vivre, transmettre l'héritage de la Résistance et ses idéaux. Aujourd'hui, les motifs d'indignation ne sont pas aussi concrets que l'était le nazisme, ils sont plus insidieux mais néanmoins bien réels. L'écart entre les plus pauvres et les plus riches n'a jamais été aussi important ; la course à l'argent, la compétition jamais autant encouragées. Nous ne devons pas démissionner mais résister à l'actuelle dictature internationale des marchés financiers qui menace la paix et la démocratie.”*

Après avoir souligné qu'il nous appartient de veiller tous ensemble à ce que notre société reste une société dont nous soyons fiers le maire a précisé: *“pas cette société de sans-papiers, des expulsions, des soupçons à l'égard des émigrés, pas cette société où l'on remet en cause les retraites, les acquis de la Sécurité sociale, les services publics. Mais veiller à une société dont les contours avaient été dessinés par le Conseil de la Résistance, une société où l'intérêt général doit primer sur l'intérêt particulier, le juste partage des richesses créées par le monde du travail, primer sur le pouvoir de l'argent”.*



Pour le premier magistrat *“aujourd'hui, nous vivons dans une société où le pouvoir de l'argent n'a jamais été aussi grand, insolent, indécent, égoïste jusque dans les hautes sphères de l'Etat. La pire des attitudes serait l'indifférence, dire “je n'y peux rien, je me débrouille” et renoncer ainsi à notre faculté d'indignation et à l'engagement qui en résulte. L'indifférence, les auteurs du sabotage du transformateur de l'usine l'ont rejetée pour mener un combat qui allait être porteur d'espoir, d'espérances, d'acquis sociaux et d'enjeux sociétaux que nous nous devons de sauvegarder. Or, c'est bien ce qui est en danger aujourd'hui. Pour ceux qui n'auraient pas fait le lien entre mon propos et le fascicule “Indignez-vous !” de Stéphane Hessel, ce résistant aujourd'hui âgé de 93 ans, je les invite à se le procurer.”*

# AVIS

**LE 4 FÉVRIER 1942**, après s'être livré à des actes de fait sur la personne du garde, des criminels ont commis, au acte de sabotage contre les installations du transformateur du poste d'AUBOUÉ.

Jusqu'à présent les coupables, qui relèvent des milieux communistes, n'ont pas été découverts malgré d'actives recherches des policiers allemands et français. Ces criminels sont aidés par des complices qu'ils trouvent dans la population qui, craignant de tels agissements, en deviennent par là complices.

Au cas où les coupables ne seraient pas arrêtés jusqu'au 10 MARS 1942, 20 communistes seront fusillés en représailles et dans le but d'empêcher le retour de tels crimes.

Une prime de **20.000 FR.** est offerte à la personne pouvant donner des renseignements permettant de découvrir le ou les auteurs de l'acte de sabotage d'Auboué.

## Rappel des faits par Claudine Cardon-Hamet

(extrait de la conférence organisée par la CGT et le PCF de la vallée de l'Orme, à Homécourt le 5 juillet 1997)

Le sabotage du transformateur électrique d'Auboué, dans la nuit du 4 au 5 février 1942, se situe dans la période où Otto Von Stülpnagel sanctionne les attentats par des avis annonçant des fusillades d'otages, accompagnées de déportations de représailles.

Le sabotage a demandé trois réunions préparatoires. La première s'est tenue à Auboué, en décembre 1941, dans le café

de Joseph Schneider, qui sera déporté à Auschwitz, le 6 juillet 1942. La seconde réunion a lieu en janvier 1942 et la troisième le 2 février, deux jours avant l'opération. Un groupe d'action, composé de Giovanni Pacci, Maurice Henry et Narcisse Ippolito, vide les containers d'huile du transformateur, servant à conduire l'électricité.

Ces résistants sont couverts par un groupe de protection formé de Franco Foriani, Henri Koziol, Gino Parentelli, et d'un résistant venu de Paris (qui n'était pas Pierre Georges, le futur colonel Fabien, contrairement à ce qui a été écrit à la Libération). Entre minuit et une heure du matin, de grands éclairs sillonnent le ciel au moment où se produit le court-circuit: l'usine et la ville d'Auboué et 17 mines de fer du bassin de Briey et sont plongées dans le noir. La panne dure plusieurs jours.

Hitler ordonne que 20 otages soient fusillés. Otto von Stülpnagel reporte d'un mois leur exécution, le temps de retrouver les vrais responsables. C'est ce qu'annonce l'avis du 24 février, signé par le Commandant de la Région militaire C du Nord-est de la France dont le siège est à Dijon.

Au cas où les coupables ne seraient pas arrêtés jusqu'au 10 mars 1942, 20 communistes seront fusillés en représailles et dans le but d'empêcher le retour de tels crimes. Un document interne de l'administration militaire mentionne la déportation à l'Est de 50 autres personnes.

Les arrestations commencent dès le lendemain du sabotage: par vagues successives, du 5 au 7 février, puis entre le 20 et le 22, et au début de mars. Elles touchent principalement des mineurs et des ouvriers de la métallurgie, des militants connus de la CGT, communistes pour la plupart. Mais l'occupant ne fait pas de détail. Pour lui, militants de la CGT et communistes sont synonymes. Ce qui n'est pourtant pas le cas d'Arsène Dautreaux, socialiste et cégétiste. Secrétaire du syndicat confédéré des métaux en 1935, vice-président de la section de Briey de la ligue des Droits de l'Homme, il avait participé à la constitution des syndicats CGT de la division d'Auboué, de la Solpa à Homécourt et en 1936, à celle du syndicat du Bâtiment d'Homécourt et de ses environs. Il était en 1937 le trésorier de l'union locale CGT de Jouff-Homécourt. Il est arrêté le 20 février 1942, et déporté dans le convoi du 6 juillet 1942.

À la suite des interventions de l'ambassadeur d'Italie, du gouvernement français et de Speer, ministre allemand de l'Armement qui redoute les conséquences prévisibles des exécutions d'otages sur la production du bassin minier de Briey, Hitler accepte le 2 avril 1942, de renoncer aux fusillades. Les auteurs ont été retrouvés et arrêtés en mai et juin. 16 d'entre eux sont jugés par un tribunal militaire allemand, condamnés à mort et fusillés le 29 juillet 1942 à la Malpierre. Les otages destinés à être déportés sont emprisonnés à la prison Charles III de Nancy, puis internés le 24 février au camp d'Ecrouves, avant d'être transférés à Compiègne au début le 2 mars 1942.



# Retour sur 2010 en images

Réception du personnel communal



Nettoyage de printemps



Les foulées aubouésiennes



La fête des écoles



Reception des forains



Noces d'or





# Retour sur 2010 en images

Automne



Comméoration du 2 septembre



Repas des anciens



L'Orne en hiver



Tournoi de futsal

“Auboué” Bulletin d'informations communales n° 6 - Dépôt légal : 22 mai 2008 - courriel : [mairie.auboue@wanadoo.fr](mailto:mairie.auboue@wanadoo.fr)  
Conception graphique et rédactionnelle : anagram 54 500 ([www.anagram-multimedia.com](http://www.anagram-multimedia.com))  
Imprimé à 1400 exemplaires sur papier recyclé par Digit'Offset.